

BARTENHEIM

BUSCHWILLER

HEGENHEIM

HESINGUE

KEMBS

SAINT-LOUIS

BLOTZHEIM

HUNINGUE

ROSENAU

VILLAGE-NEUF

COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DES TROIS
FRONTIERES

Mieux ensemble

Répondre aux
besoins de tous
les seniors

Communauté de
communes
des



3
frontières



La Communauté de Communes des Trois Frontières a pris une place croissante dans votre vie quotidienne. Elle vous transporte, ramasse vos déchets, met à votre disposition des équipements sportifs, vous aide à trouver une assistante maternelle pour vos enfants, à réduire votre consommation d'énergie, épure vos eaux usées...

Elle n'a de cesse d'améliorer ces services, afin d'offrir un cadre de vie de qualité et les moyens de s'épanouir à tous les habitants de notre territoire.

Pour les familles, par exemple, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un interlocuteur incontournable pour tout savoir des modes de garde, accomplir les démarches pour l'embauche d'une assistante maternelle, s'informer sur le développement de son enfant... Avec le RAM, la CC3F s'attache à faciliter la vie des parents et à favoriser l'éveil des tout-petits.

Pour les personnes à mobilité réduite, la Communauté de Communes veille à proposer aux habitants des équipements accessibles à tous. C'est le cas par exemple de la piscine couverte de Village-Neuf. Quant aux travaux d'accessibilité des arrêts de bus, ils ont commencé et se poursuivront dans les années qui viennent pour favoriser la mobilité de chacun.

Un cadre de vie de qualité, c'est aussi la possibilité, pour les seniors, de continuer à habiter chez eux, de se déplacer, ou de disposer d'un lieu d'accueil qui respecte leurs choix de vie et leur offre des prestations adaptées à leurs besoins. C'est pourquoi la Communauté de Communes s'investit également auprès des associations qui œuvrent pour le maintien à domicile et des structures d'accueil.

Le projet d'extension de la Maison du Lertzbach est emblématique de notre action : avec ses 25 chambres et ses espaces supplémentaires, il va permettre de répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes et de leur famille, tout en leur offrant un lieu de vie plus confortable qui propose une qualité hôtelière renforcée.

Découvrez ces multiples facettes de notre action au fil des pages de ce nouveau numéro de notre magazine « Mieux ensemble » avec, plus particulièrement, dans notre Dossier, un gros plan sur les initiatives en faveur des seniors.

Roland Igersheim
Président de la Communauté de Communes des Trois Frontières

MIEUX
vivre ensemble
MIEUX
agir ensemble

Le magazine intercommunal
« Mieux ensemble » est édité
par la Communauté de Communes
des Trois Frontières.

Directeur de publication :
Roland Igersheim

Conception, réalisation :
apside&co,

en collaboration avec la CC3F
Imprimerie de Saint-Louis

Date de parution : novembre 2012

Date dépôt légal : à parution

ISSN : 2104-9130



Piscine couverte à Village-Neuf : une piscine pour TOUS !



Pour que la piscine couverte à Village-Neuf soit accessible à tous les usagers, la Communauté de Communes des Trois Frontières a veillé à ce que les équipements soient pleinement adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Le bassin d'apprentissage est ainsi équipé d'une rampe d'accès. Un élévateur électrique de mise à l'eau ainsi que deux fauteuils roulants immergeables sont également à la disposition des usagers.

Quand aux douches, elles sont elles aussi aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Chacun peut ainsi profiter des bienfaits de l'eau.

Pour en savoir plus :

piscine couverte, tél. 03 89 67 13 41,
www.cc-3frontieres.fr

Pour s'inscrire à l'aquabiking



Le succès de l'aquabiking ne se dément pas. Pour faire face à la demande, la CC3F a ajouté des séances à midi, tous les jours sauf les mercredi et samedi.

Pour permettre à un maximum de personnes d'en bénéficier, les règles d'inscription ont été modifiées : vous ne pouvez plus vous inscrire qu'à un seul cours par semaine et toujours le même jour. Sachez que les cours sont complets jusqu'à décembre.

Chaque séance dure 45 minutes, dans le bassin d'apprentissage de la piscine.

Tarifs :

- la séance : 10 € ; tarif réduit : 7 € ;
- abonnement 10 séances : 90 € ; tarif réduit : 63 € + entrée piscine ;
- abonnement 20 séances : 160 € ; tarif réduit : 112 € + entrée piscine.

Sommaire

- Pages 3, 4, 5, 6, 7, 8

L'info minute

L'actualité de la CC3F en bref

- Pages 9, 10, 11, 12

Dossier

Répondre aux besoins de tous les seniors

- Pages 13, 14

La CC3F et vous

Le RAM, pour tout savoir sur l'accueil petite enfance

Devenez assistante maternelle

- Pages 15, 16

La CC3F de A à Z

Toutes les informations pratiques

Les mots d'ici

Une bonne fréquentation



Du 13 mai au 2 septembre 2012, le Centre nautique Pierre-de-Coubertin à Saint-Louis a accueilli 70 852 visiteurs en augmentation de près de 20 % par rapport à 2011 (59 235 entrées). Un chiffre satisfaisant étant donné la météo contrastée du début de l'été.

Durant la saison 2011-2012, la piscine couverte a enregistré 158 378 entrées, contre 152 865 entrées pendant la saison 2010-2011, soit une augmentation de 3,6 %.

La coopération transfrontalière sur le terrain

L'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB) a mis en place un « fonds microprojets », financé dans le cadre du programme INTERREG IV Rhin Supérieur, pour permettre aux associations, collectivités, écoles, établissements culturels ou sportifs, d'organiser des événements transfrontaliers.

Son objectif : favoriser les échanges entre les citoyens et participer à la construction d'une véritable identité trinationale. Plusieurs manifestations bénéficient déjà de ce soutien.

Le premier microprojet s'est déroulé l'été dernier : le 25 juillet, le service Jeunesse de la Ville de Huningue, la « Stadtjugendpflege » de la ville de Weil-am-Rhein et la fondation Dieter Kaltenbach ont organisé une **journée de rencontre** avec 40 enfants entre 6 et 10 ans. Au programme : des jeux de rencontre, un déjeuner commun à Weil-am-Rhein et un jeu de piste traversant la passerelle jusqu'à Huningue. A l'issue de cette journée, les enfants ont lâché des ballons lors de la remise de prix du Tour Alsace cycliste. La remise des prix du lâcher de ballons a eu lieu le 16 septembre dans le cadre du Fun'ingue Festival.

Ce projet bénéficie d'une subvention par le Fonds microprojets à hauteur de 4 659,90 €. D'autres projets vont être financés par ce fonds.

« Fêter les 30 ans de la Petite Camargue alsacienne »

Pour fêter les 30 ans de la Petite Camargue, l'association de la Petite Camargue Alsacienne et l'association suisse Pro Petite Camargue Alsacienne ont organisé trois manifestations :

- une fête pour les visiteurs, des visites guidées, diverses animations dont certaines bilingues lors des Journée du Patrimoine ;
- une exposition bilingue « Et demain quelle gestion ? » (16 septembre - 31 octobre) ;
- un lâcher de saumons le 13 octobre, avec la participation de parrains français, suisses et allemands.

Le Fonds a attribué à ce projet une subvention à hauteur de 10 000 €.

« Bebbi Sprint 2013. A vos marques ! Prêts ! Partez ! Soyez les futurs champions ! »

Cette compétition sportive trinationale, qui s'adresse à des enfants de moins de 14 ans, aura lieu à Bâle le 2 juin 2013, au stade d'athlétisme Schützenmatte.

Ce projet a demandé une subvention par le Fonds microprojets à hauteur de 14 099 €.



Bénéficiaire du fonds « microprojets »

Le fonds « microprojets » concerne des projets dont le budget est compris entre 3 000 et 80 000 € et prend en charge au maximum 50 % des coûts générés par l'aspect transfrontalier.



Pour en savoir plus

Contactez Verena Nerreter, à l'Eurodistrict Trinational de Bâle, Maison TRIRHENA, Pont du Palmrain, microprojets@eurodistrictbasel.eu, tél. 03 89 67 06 77

Le gros œuvre achevé à la Maison du Lertzbach



Le chantier pour l'extension de la Maison du Lertzbach a débuté le 17 février 2012. A ce jour, l'essentiel du terrassement pour les réseaux enterrés est réalisé, tout comme le gros œuvre.

Cet automne a vu la mise en œuvre du clos et du couvert qui concerne les menuiseries extérieures, la charpente, l'étanchéité de la toiture et une partie de l'isolation extérieure.

Les travaux de second œuvre ont pu démarrer avant le début de l'hiver.

La durée des travaux est estimée à 18 mois.

Pour en savoir plus : découvrez notre Dossier « Répondre aux besoins de tous les seniors ».

Collecte des déchets : plus de marche arrière

Si vous habitez dans une impasse, la collecte des déchets répond à des règles particulières.

Depuis 2008, les marches arrière des véhicules de collecte sont interdites.

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés entend ainsi réduire les risques d'accident.

Les marches arrière causent en effet un nombre important d'accidents corporels, dont certains mortels, avec des personnels de collecte ou des passants écrasés.

C'est pourquoi il vous est demandé de ne pas garer vos voitures sur les aires de retournement ou de présenter vos bacs en début d'impasse les jours de collecte.

Et si certains de vos voisins ont des difficultés à déplacer leurs bacs, n'hésitez pas à leur proposer votre aide. Un peu de solidarité, c'est une vie de quartier plus agréable.

Merci de votre compréhension !

Le calendrier des collectes 2013

Pour connaître les jours de rattrapage de la collecte des déchets lorsque celle-ci tombe un jour férié, consultez le calendrier de collecte 2013 encarté dans ce bulletin. Si vous ne l'avez pas trouvé, vous pouvez le télécharger sur le site Internet de la CC3F : www.cc-3frontieres.fr

Assainissement : les travaux 2012

Le programme 2012 de travaux d'assainissement concerne essentiellement le renouvellement et la réhabilitation des collecteurs d'assainissement :

- **Blotzheim :** réhabilitation du collecteur de la rue de Michelbach ;
- **Buschwiller :** renouvellement du collecteur de la rue de Wentzwiller ;
- **Huningue :** réhabilitation du collecteur de la rue Eugène-Jung ;

- **Kembs :** réhabilitation du collecteur de la rue des Jardins ;
- **Rosenau :** renouvellement des collecteurs de la rue des Champs et de la rue d'Istein (3 tronçons) ;
- **Village-Neuf :** réhabilitation du collecteur de la rue Pasteur et de la rue du Rhône (partiellement).

Ces travaux représentent un coût total d'environ 437 000 €.

La CC3F a également retenu le maître d'œuvre (société Berest de Colmar) qui effectuera les études pour l'agrandissement du bassin d'orage près du Sportenum de Saint-Louis. L'objectif est de réduire la quantité de rejets dans le ruisseau l'Augraben afin d'améliorer le milieu naturel. Les travaux devraient commencer début 2013.

Des conseils personnalisés pour une maison économe en énergie



Comment construire ou rénover votre maison pour réduire vos dépenses d'énergie ? Pour bénéficier de conseils personnalisés, rendez-vous dans l'une des permanences Espace Info Energie proposées par la CC3F.

Ces permanences sont assurées par l'association Alter Alsace Energies qui vous apporte des informations gratuites, neutres et objectives.

Un conseiller de l'association est à votre écoute pour analyser votre consommation, vos projets pour l'isolation, la ventilation, le chauffage ou encore la rénovation thermique de votre maison.

Il vous aide à définir les actions prioritaires et vous assiste dans le choix des solutions proposées par les professionnels locaux, en se basant sur la nouvelle réglementation thermique RT 2012.

Pensez à apporter le plan de votre maison, vos factures de chauffage, d'éventuels devis ou la photographie thermique de votre habitation réalisée par la CC3F et disponible dans votre mairie.

Prendre rendez-vous

L'accueil se fait sur rendez-vous, auprès de Richard Lemoine de l'association Alter Alsace Energies au 03 89 50 06 20 ou eie68@alteralsace.org



Le week-end de l'énergie

Le 2^{ème} week-end de l'énergie se déroulera le vendredi 30 novembre et le samedi 1^{er} décembre. Il vous permettra, à travers conférences et visites, d'en savoir plus sur les maisons basse consommation, neuves ou rénovées. Il vous donnera l'occasion de rencontrer des particuliers qui ont déjà franchi le pas, de bénéficier de leur expérience, de voir comment, concrètement, ils ont amélioré le confort de leur habitation (confort d'été, d'hiver, de ventilation).

Des professionnels locaux pourront également être présents pour apporter leur expertise.

Le programme des animations :

- **vendredi 30 novembre 2012 :**
conférence « Comment construire ou rénover son logement au niveau basse consommation », à 18h45, salle Oscar Jenny, 34 rue de Hégenheim à Hésingue ;
- **samedi 1^{er} décembre :**
 - de 10h à 12h, visite d'une maison basse consommation en rénovation à Saint-Louis ;
 - de 14h à 16h, visite d'une maison basse consommation en rénovation à Hégenheim.

Visites assurées par un technicien d'Alter Alsace Energies, accompagné des propriétaires et professionnels. A la fin de la visite, vous pouvez avoir un échange plus complet sur votre projet.

Pour en savoir plus

Association Alter Alsace Energies, tél. 03 89 50 06 20.

Les prochaines permanences

Les permanences ont lieu à la mairie, sauf à Bartenheim, où elles se déroulent à la Maison pour Tous :

- **Village-Neuf:** mercredi 5 décembre 2012, 14 h – 18 h ;
- **Saint-Louis:** mercredi 30 janvier 2013, 13 h 30 – 17 h 30 ;
- **Huningue:** lundi 11 février, 13 h 30 – 18 h ;
- **Bartenheim:** mardi 26 février, 8 h – 12 h ;
- **Blotzheim:** mercredi 13 mars, 13 h 30 – 14 h 30 ;
- **Buschwiller:** mercredi 27 mars, 14 h – 18 h ;
- **Hégenheim:** mercredi 10 avril, 15 h – 18 h ;
- **Hésingue:** mercredi 24 avril, 9 h – 11 h 30 ;
- **Kembs:** mercredi 15 mai, 8 h – 12 h ;
- **Village-Neuf:** mercredi 29 mai, 14 h – 18 h ;
- **Rosenau:** jeudi 13 juin, 14 h – 18 h.

Fin des travaux au bâtiment Sud du Palmrain



La rénovation du bâtiment Sud du Palmrain s'achève en cette fin d'année. Elle aura permis l'aménagement de 650 m² de locaux techniques et à usage tertiaire pour un coût de 800 000 €.

Ces travaux s'inscrivent dans une vaste opération de réhabilitation de la plateforme réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes.

Le projet s'est concrétisé en trois phases avec :

- **en 2010**, la rénovation du bâtiment Nord : 650 m² occupés par INFOBEST, ETB et les Douanes françaises ;
- **en 2011**, la restructuration des voiries avec la déviation de la RD 105 de part et d'autre des bâtiments et la création de parkings et d'espaces verts ;
- et enfin, **en 2012**, la rénovation du bâtiment Sud.

Le coût global de l'opération s'élève à 2,5 millions d'euros, avec une participation du Conseil Général pour la déviation de la route départementale (200 000 €) et de l'Etat pour la réhabilitation de l'ancienne friche douanière (200 000 €).

Beau succès pour la Maison éclusière

Depuis son ouverture en 2010, la Maison éclusière est devenue un lieu très apprécié.

Du 1er janvier au 30 septembre 2012, 5 500 visiteurs ont franchi ses portes, contre 4 500 pour toute l'année 2011, avec un nombre croissant de voisins suisses et allemands qui représentent environ un cinquième de la fréquentation. À ces visiteurs s'ajoutent les nombreux promeneurs à pied et à vélo qui utilisent

les toilettes publiques entretenues avec le soutien financier de la CC3F.

Par ailleurs, la Communauté de Communes verse chaque année une subvention à la Petite Camargue alsacienne (140 000 € en 2012).

Elle a également participé à hauteur de 150 000 € à la réhabilitation de la Maison éclusière en 2010 (coût total de l'opération : 500 000 €).



Bénéficiez d'une thermographie de la façade de votre maison

Après la campagne de thermographie aérienne menée par la CC3F en 2010, l'association Alter Alsace Energies vous propose une animation autour d'images thermographiques de façades.

En vous inscrivant auprès de l'association, vous serez invités à une réunion d'information. Les 75 premiers particu-

liers intéressés bénéficieront d'un cliché thermographique de leur façade et de son analyse. L'association proposera ensuite des solutions de rénovation en fonction des problèmes rencontrés (pont thermique, étanchéité à l'air...) au cours d'une réunion publique où seront présentés les clichés et les différentes solutions envisageables pour favoriser les écono-

mies de chauffage. Vous pourrez ensuite prendre un rendez-vous à l'Espace Info Energie pour avoir des précisions sur votre maison.

Pour en savoir plus : Association Alter Alsace Energies, tél. 03 89 50 06 20.

Arrêts de bus : la mise en accessibilité a commencé

Cinq arrêts de bus ont, pour l'instant, été mis aux normes d'accessibilité sur les communes de Blotzheim, Hésingue, Huningue, Saint-Louis et Village-Neuf. La CC3F a pris en charge les coûts de l'aménagement de ces arrêts.

Les travaux consistent à réduire l'espace entre le trottoir et le plancher du bus, à mettre en place des rampes en pente très douce, à installer des dalles podotactiles, un rail de guidage et une bande de sécurité pour marquer le bord du quai.

Les coûts vont de 7 000 à 20 000 € selon l'ampleur des travaux pour chaque arrêt.

La CC3F a également lancé un marché pour poursuivre ces travaux de mise en accessibilité, qui sera effectif dès le 1^{er} janvier 2013 pour une durée de quatre ans et qui doit porter sur un total de 206 arrêts.

Une fréquentation toujours en hausse !

Au 1^{er} semestre 2012, Distribus a transporté 1 013 969 voyageurs, soit une augmentation de 5,85 % par rapport à la même période en 2011.

Cette évolution concerne particulièrement la ligne 11 (navette gare de Saint-Louis/EuroAirport) et est liée également aux aménagements d'horaires mis en place récemment pour la ligne 4 (circulation des bus les dimanches, jours fériés et en soirée).



De nouveaux bus moins polluants

La société Métrocars a acquis trois nouveaux bus dotés de moteurs qui permettent de réduire les émissions polluantes :

- **95 %** pour les émissions de monoxyde de carbone,
- **98 %** d'hydrocarbures,
- **65 %** de particules,
- **20 %** d'oxydes d'azote !

Ces bus offrent aussi plus de places, des sièges plus confortables, des places réservées aux personnes à mobilité réduite, un endroit pour les poussettes, ainsi qu'une plateforme pour l'accès des usagers en fauteuil, et l'annonce des arrêts se fait par un bandeau lumineux.

Tram 3 : continuez à donner votre avis

La concertation préalable à l'extension de la ligne 3 du tram bâlois s'est déroulée de juin à septembre 2012.

Elle vous a permis de découvrir les enjeux de ce projet ainsi que les différents tracés envisagés pour cette ligne.

Une centaine de personnes ont assisté à la réunion publique organisée le 26 juin à Saint-Louis. L'exposition est encore visible au forum de l'Hôtel de Ville de Saint-Louis, avec un registre permettant de recueillir les remarques des visiteurs.

La CC3F a de plus édité un numéro spécial de son magazine « Mieux ensemble », diffusé dans les boîtes aux lettres des habitants de Hésingue et Saint-Louis et dans les mairies des communes membres de la CC3F.

Vous pouvez toujours le télécharger sur le site dédié à ce projet. Vous y trouverez également un formulaire vous permettant de donner votre avis.

Le bilan de la concertation préalable sera établi fin novembre. Quant au maître d'œuvre des travaux, il sera désigné en décembre.

Pour en savoir plus :
www.tram3-plusproches.fr



Répondre aux besoins de tous les seniors

Parce que la vieillesse ne doit pas être synonyme d'isolement et parce que toute personne doit pouvoir disposer d'un lieu de vie adapté à ses besoins et ses attentes, la Communauté de Communes des Trois Frontières s'est engagée aux côtés des acteurs locaux pour donner aux seniors la possibilité de vivre la vie qu'ils ont choisie, chez eux ou dans une structure d'accueil.

C'est pourquoi elle n'a de cesse de parfaire le réseau de transports Distribus, qui permet aux personnes âgées de se déplacer et de continuer à avoir une vie sociale.

C'est pourquoi également elle soutient les associations qui œuvrent en direction des personnes âgées et participe aux investissements des maisons de retraite pour renforcer les services proposés aux habitants.

L'extension de la Maison du Lertzbach illustre pleinement cette démarche : grâce aux travaux menés par la CC3F, la capacité d'accueil de cet EHPAD va être augmentée et la qualité de l'hébergement améliorée.

La Maison du Lertzbach : une extension pour le bien-être des résidents



Depuis le 17 février dernier, les engins de chantier s'activent rue Saint-Damien pour doter la Maison du Lertzbach d'une nouvelle aile.

Ce chantier de 18 mois, financé et suivi par la Communauté de Communes, va permettre d'offrir aux habitants des Trois Frontières de nouvelles capacités d'accueil pour les personnes âgées dépendantes.

« Une bouffée d'air par rapport aux besoins en lits pour des personnes très dépendantes » : pour Chantal Andrès, directrice de la Maison du Lertzbach, l'extension de l'établissement est « un vrai soulagement par rapport à la demande ». L'EHPAD va disposer en effet de 1 772 m² de locaux supplémentaires, répartis sur deux étages et un sous-sol. Il comptera 20 nouveaux lits pour l'accueil permanent et 5 en accueil temporaire, qui viendront s'ajouter aux 60 lits existants.

Un confort accru

Cette extension permettra de mieux répondre aux besoins de la population, mais elle présente aussi de nombreux avantages à la fois pour le confort des résidents et pour le fonctionnement quotidien de l'établissement.

Il y aura ainsi une vraie salle de kinésithérapie, des locaux pour les consultations,

une grande salle de réunion... Les résidents disposeront d'un jardin intérieur, d'un salon de coiffure, d'espaces communs plus importants : salles de séjour, salons d'étage... ; ils auront ainsi plus de lieux à leur disposition, pour rencontrer d'autres résidents, se détendre...

Améliorer la qualité hôtelière

Avec l'extension, 10 à 15 emplois supplémentaires vont être créés. Parallèlement, toute la blanchisserie sera sous-traitée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail de l'association Marie-Pire à Altkirch. Le personnel qui, jusqu'à présent, assurait le nettoyage du linge des résidents pourra ainsi se consacrer à la qualité hôtelière de l'accueil.

« Nous pourrons aller au cœur de notre métier : l'hébergement, la qualité de vie et

des soins, souligne Chantal Andrès. Grâce à la mobilisation des élus qui se sont battus pour le projet d'extension, grâce au soutien constant de la CC3F, nous serons dégagés de nombreuses contraintes. Toutes les conditions seront réunies pour que nous puissions nous consacrer pleinement à la dimension humaine de notre mission ».

Pour les résidents et leur famille, l'extension aura aussi un impact sur le prix de journée.

La Maison du Lertzbach dispose d'une bonne santé financière et d'une participation annuelle de la Communauté de Communes des Trois Frontières. Avec 85 lits, l'équilibre financier sera plus facile qu'avec 60 lits. C'est pourquoi la direction s'engage à « maintenir le prix de journée jusqu'en 2015 ».

Un projet de longue haleine

L'extension de la Maison du Lertzbach est l'aboutissement d'un projet porté pendant près de six ans par la CC3F et l'association « La Maison du Lertzbach » qui gère l'établissement.

La création de places d'accueil est

soumise à des critères stricts : elle doit répondre à des besoins identifiés dans le Schéma gérontologique élaboré par le Département.

Pour être concrétisée, elle doit être approuvée à la fois par le Conseil

Général et par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Pour la Maison du Lertzbach, le feu vert au projet d'extension est intervenu en janvier 2011.

Une ruche au service des résidents

Médecin coordonnateur, infirmière coordinatrice et infirmières, pharmacienne, kinésithérapeute, aides-soignants, aides médico-psychologiques, agents de service pour les soins et l'hôtellerie, équipe administrative... et bientôt une psychologue : au total, **45 personnes** sont à l'écoute des **60 résidents** de la Maison du Lertzbach.

Cet encadrement permet d'accueillir des personnes très dépendantes pour leur offrir un vrai « chez-soi ».

« Une grande attention est portée à l'intimité des résidents. Toutes les chambres ont leur salle de bains. Chaque unité compte une vingtaine de lits pour avoir un cadre relativement intime », indique Chantal Andrès.

Une animatrice à temps plein propose chaque jour des ateliers : peinture, écriture - avec, notamment, la réalisation d'un journal interne par les résidents -, maintien corporel, mémoire, musique, cuisine (confection de bredalas, préparation du marché de Noël...), jardin thérapeutique, journées à thèmes...

Sans compter les animations assurées par les bénévoles d'associations extérieures.

Dans les coulisses, ou plutôt... au sous-sol, s'activent les agents chargés de la blanchisserie et de la cuisine. Des missions qui répondent à des règles drastiques, notamment dans le domaine alimentaire.

L'établissement doit ainsi s'assurer de la traçabilité absolue des produits servis aux résidents et conserver des échantillons de tout ce qui est donné à manger, en particulier les produits frais, privilégiés par la Maison du Lertzbach.

Un choix qui s'inscrit dans une démarche qui a fait de la qualité du service apporté aux résidents sa priorité.

Qui fait quoi ?

- La CC3F a construit la Maison du Lertzbach et est propriétaire des lieux. A ce titre, elle assure la réalisation des travaux d'extension.

Elle verse aussi chaque année une subvention pour le fonctionnement de l'EHPAD, qui permet d'atténuer le prix de journée. En 2012, le montant de cette subvention est de 137 000 €.

- L'association « La Maison du Lertzbach » gère l'établissement. La CC3F y est représentée par plusieurs élus, dont Jean-Marie Zoëlle qui préside l'association.

Faits et chiffres

- La Maison du Lertzbach est un **EHPAD** (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).
- Elle a été **construite en 1998** par l'ancien District des Trois Frontières.
- **60 lits** actuellement ; **85 lits** avec l'extension.
- Une unité Alzheimer de **13 lits**.
- Travaux d'extension = + **1 772 m²**, portant la surface totale à près de 6 350 m², pour un coût total de 3,5 millions d'euros, dont une subvention du Conseil Général de 483 000 €.

Trois questions à...

Jean-Marie Zoellé, vice-président en charge de l'action en direction des seniors



Quels sont les grands principes qui guident l'action de la CC3F en faveur des seniors ?

La CC3F entend être présente aux côtés de l'ensemble des seniors : ceux qui vivent chez eux, pour les aider à garder une bonne qualité de vie et les maintenir à leur domicile, et ceux qui ont besoin d'une structure d'accueil.

Notre rôle est de donner une impulsion pour que nous ayons sur notre territoire l'ensemble des services aux seniors.

Comment cela se traduit-il ?

La CC3F a en charge le transport. Distribus répond à une forte demande, celle des salariés qui vont travailler à Bâle, mais aussi celle de seniors qui veulent pouvoir se déplacer, avec un moyen de transport pas cher et régulier.

Nous ne cessons d'améliorer le service : davantage de bus le soir, le week-end, nouveaux bus plus respectueux de l'environnement, mais aussi plus confortables, avec des dispositifs d'accès, un revêtement de sol plus pratique, travaux pour l'accessibilité des arrêts...

Une réflexion est également en cours pour la création d'un abonnement seniors pour les plus de 65 ans.

Sans oublier le transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite ou empêchées, temporairement, de se déplacer.

Grâce à la piscine couverte, les seniors peuvent avoir une activité physique et se maintenir en bonne santé.

Et nous apportons notre soutien aux associations qui œuvrent pour le maintien à domicile des personnes âgées.

Quand ces personnes vont moins bien, nous sommes là aussi.

Comment répondez-vous aux besoins de ces personnes ?

La CC3F soutient toute la palette des soins à travers son action en faveur des structures d'accueil. Elle s'investit notamment dans la Maison du Lertzbach, avec une subvention annuelle qui permet d'atténuer le prix de journée. Grâce à l'extension, financée par la CC3F, l'accueil des personnes âgées dépendantes va être renforcé.

Il nous faudra ensuite mettre l'accent sur l'accueil de long séjour et réfléchir à une unité de soins de longue durée, en lien avec la clinique des Trois Frontières.

De multiples moyens d'action

Les subventions aux associations

La CC3F soutient les associations qui agissent en faveur des personnes âgées :

- la Maison du Lertzbach, qui gère l'EHPAD du même nom ;
- l'association haut-rhinoise d'aide aux personnes âgées ;
- le Pfarrhus, accueil de jour à Kembs ;
- l'ALUT (association ludovicienne de téléalarme) qui permet

aux personnes de rester chez elles le plus longtemps possible grâce au dispositif de téléalarme.

Le soutien aux projets des structures d'accueil

La CC3F apporte son concours aux projets des établissements qui accueillent des personnes âgées :

- en 2007, elle a participé à hauteur d'un million d'euros

aux travaux de restructuration et de réhabilitation de la résidence Blanche-de-Castille de Saint-Louis ;

- en 2009, elle a accordé une subvention d'équipement de 200 000 € (soit 20 % du montant total des travaux) à la maison de retraite Jean-Monnet de Village-Neuf pour l'aménagement de huit chambres aux normes des unités Alzheimer.

Distribus : des tarifs pour les seniors

Les personnes de plus de 65 ans bénéficient actuellement du Distribus Rubis dans les communes qui ont choisi de prendre en charge totalement ou partiellement leurs déplacements.

La CC3F projette la création d'un abonnement simple, accessible, avec trajets illimités pour les + de 65 ans.

Le RAM, pour tout savoir sur l'accueil petite enfance



Vous cherchez un mode de garde adapté à votre enfant ? Vous ne savez pas quelles sont les différentes structures d'accueil existant sur notre territoire ?

La CC3F met à votre disposition un lieu où vous trouverez toutes les informations dont vous avez besoin.

Le Relais Assistantes maternelles (RAM) vous oriente vers le mode de garde le mieux adapté à votre enfant et à vos contraintes professionnelles. Il vous met aussi en relation avec les assistantes maternelles agréées disponibles.

Il vous accompagne de plus dans les différentes formalités d'embauche : contrat de travail, devoirs et obligations des parents et des assistantes maternelles, salaire...

Un lieu d'animation

Le RAM se veut aussi un lieu d'animation : il organise régulièrement des rencontres avec des professionnels. Les parents peuvent ainsi s'informer sur de multiples thèmes concernant le développement de leurs enfants.

D'autres animations sont destinées aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle : éveil psychomoteur, éveil musical, jeux et découvertes.

Les structures d'accueil pour les 0-3 ans

Différentes communes de la CC3F se sont dotées de structures d'accueil pour les tout-petits :

- Bartenheim : multi-accueil « Les Confettis », 1 rue Charles-Péguy, tél. 03 89 68 99 88, multi-accueil.bartenheim@orange.fr ;
- Blotzheim : multi-accueil « Les P'tits Choux », 1 rue Bellevue, tél. 03 89 68 91 30, lespetitschoux@wanadoo.fr ;
- Bourgfelden : micro-crèche de Bourgfelden, 7 rue de la Charité, tél. 03 89 70 26 30, microcrechebourg@orange.fr ;
- Héringue : multi-accueil « Les Petites Bouilles », 26 avenue du Général-de-Gaulle, tél. 03 89 67 65 96, jocelyne.petitesbouilles@wanadoo.fr ;
- Huningue : multi-accueil de la Nef de la Petite Enfance, 43 rue du Maréchal-Joffre, tél. 03 89 70 29 90, multi-accueil-nef@orange.fr ;
- Saint-Louis : multi-accueil familial et multi-accueil collectif à la Maison de l'Enfance, 6 rue Vauban, tél. 03 89 70 26 30, secretariat.enfance@ville-saint-louis.fr ;
- Saint-Louis : multi-accueil « L'Escargotine », 4 cité Charles-Kroepflé, tél. 03 89 69 79 78, multi-accueil.lescargotine@wanadoo.fr ;
- Village-Neuf : multi-accueil « Les Chouettes », 11 rue du Maréchal-Foch, tél. 03 89 67 20 66, valerie.chouettes@wanadoo.fr

Le RAM

Infos pratiques

Accueil et information du lundi au vendredi sur rendez-vous :

tél. 03 89 70 93 68 ou 06 75 49 77 85

tél. 03 89 70 93 69 ou 06 75 49 77 83

Permanences (accueil sans rendez-vous) :

Antenne de Saint-Louis :
mardi de 13 h 30 à 16 h 30,
vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

Maison de l'Enfance,
6 rue Vauban,
68300 Saint-Louis,
tél. 03 89 70 93 68
seguin.marguerite@cc-3frontieres.fr

Antenne de Huningue :
jeudi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

Nef de la Petite Enfance,
43, rue du Maréchal-Joffre,
68330 Huningue,
tél. 03 89 70 93 69
lucas.isabelle@cc-3frontieres.fr

Permanences dans les communes (en période scolaire uniquement) :

Bartenheim : à la mairie,
1^{er} et 3^e mardis du mois,
de 10 h à 12 h

Kembs : à la mairie, 2^e mardi du mois,
de 14 h à 16 h ;
4^e mardi du mois, de 15 h à 17 h

Rosenau : à la mairie, 3^e mardi du mois,
de 14 h à 16 h.

Des structures pour les enfants de 3 à 12 ans

De nombreux accueils périscolaires sont à la disposition des enfants de 3 à 12 ans.

Vous pouvez en obtenir les coordonnées auprès de votre mairie.

Les partenaires du RAM

Pour financer le RAM, la CC3F bénéficie du soutien de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), du Conseil Général et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Devenez assistante maternelle



Le métier d'assistante maternelle est accessible à des personnes ne disposant pas de formation préalable particulière. Il bénéficie d'une convention collective qui a permis de lui donner une véritable reconnaissance. Une reconnaissance renforcée par une revalorisation de la formation en 2007, dans le but de créer des perspectives professionnelles.

Si vous souhaitez devenir assistante maternelle, il vous faut suivre la démarche suivante :

• **obtenir votre agrément** : le Conseil Général du Haut-Rhin organise des séances d'information pour sensibiliser les personnes intéressées à la réalité et aux enjeux du métier. A l'issue de cette réunion, vous pouvez retirer un dossier d'agrément et le retourner, une fois complété, au Conseil Général. Un travailleur médico-social évalue ensuite les conditions d'accueil à votre domicile et émet un avis. L'attestation d'agrément est délivrée par le président du Conseil Général ;

• **suivre la formation** : les assistantes maternelles ont l'obligation de suivre une formation de 120 heures, organisée par le Conseil Général, qui porte sur le développement, les rythmes et les besoins de l'enfant, sa socialisation...

Les premières 60 heures doivent être réalisées dans un délai de 6 mois après la demande d'agrément et avant tout accueil d'enfant. Les 60 heures suivantes sont à effectuer dans les deux ans suivant l'accueil du premier enfant.

L'agrément est valable 5 ans. Pour le renouvellement, il faut avoir suivi la for-

mation et avoir passé l'épreuve de l'unité professionnelle « prise en charge de l'enfant au domicile » du CAP Petite Enfance (sans obligation de réussite à l'examen).

Les titulaires du CAP Petite Enfance, du DE de puéricultrice, du diplôme d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur spécialisé sont dispensés de la formation obligatoire.

Pour en savoir plus : Conseil général du Haut-Rhin, service de Protection maternelle et infantile et Promotion de la santé, tél. 03 89 30 67 00, www.cg68.fr

Le chiffre

300 000

C'est le nombre d'assistantes maternelles en France, qui accueillent près de 800 000 enfants.

Le RAM, pour vous accompagner

Le Relais Assistantes Maternelles de la CC3F est à la disposition des assistantes et futures assistantes maternelles pour :

- les informer sur la profession, l'agrément, le statut, la rémunération... ;
- les mettre en relation avec les parents ;
- les conseiller sur les différentes formalités (contrat de travail...) ;
- leur proposer des rencontres avec d'autres assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance ;
- organiser des activités pour les enfants qu'elles accueillent.

Pour en savoir plus

Antenne de Saint-Louis,
tél. 03 89 70 93 68,
seguin.marguerite@cc-3frontieres.fr

Antenne de Huningue,
tél. 03 89 70 93 69,
lucas.isabelle@cc-3frontieres.fr

A

Assainissement

• **Demande d'autorisation de déversement, questions d'assainissement dans le cadre d'un permis de construire...**

Service Assainissement de la CC3F

Responsable : Bruno Lusy

Immeuble Le Reflet, 9 croisée des Lys, 68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 70 22 65,

télécopie : 03 89 70 22 69

Mél. lusy.bruno@cc-3frontieres.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (jusqu'à 16 h 30 le vendredi).

• **Urgence, débordement...**

Véolia Eau

(Compagnie générale des eaux)

Tél. 08 10 46 34 63, 7j/7 et 24 h/24.

Bartenheim

Accès à la déchetterie de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz uniquement pour les habitants de Bartenheim, rue Winston-Churchill.

Ouverte les mardis et jeudis, de 13 h 30 à 18 h (17 h en hiver) ; le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Blotzheim

Avenue Drucksess (ateliers municipaux-dépôt des pompiers). Ouverte les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hégenheim

Chemin des Prés, à côté du Centre technique municipal. Ouverte les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hésingue

Rue de Saint-Louis (ateliers municipaux).

Ouverte les 2^{èmes} et derniers jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Saint-Louis

Rue du Ballon. Ouverte tous les mardis, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

• **Points d'apport volontaire**

Conteneurs verts pour les bouteilles et bocaux en verre ; blancs pour les bouteilles et flacons en plastique ; bleus pour les papiers et cartons (sauf si gras ou souillés).

Liste par commune sur le site Internet de la CC3F (rubrique « Les domaines d'intervention », sous-rubrique « Environnement »).

• **Collecte en porte-à-porte**

Communes	Bac vert	Bac beige
Bartenheim - Bartenheim-la-Chaussée	Lundi Jeudi	Vendredi Mardi
Blotzheim	Lundi	Vendredi
Buschwiller	Lundi	Jeudi
Hégenheim	Jeudi	Mardi
Hésingue	Lundi	Jeudi
Huningue - individuel - collectif et hypercentre	Mardi	Jeudi Lundi et jeudi
Kembs	Jeudi	Mardi
Rosenau	Lundi	Vendredi
Saint-Louis - individuel - collectif et hypercentre - Bourgfelden individuel - Bourgfelden collectif - Neuweg	Jeudi Jeudi Mardi	Mardi Mardi et vendredi Lundi Lundi et jeudi Vendredi
Village-Neuf	Lundi	Vendredi

D

Distribus

• **Suggestions, réclamations, renseignements d'ordre général**

Service Transports de la CC3F

Responsable : Hubert Vaxelaire, tél. 03 89 70 93 66, Mél.

vaxelaire.hubert@cc-3frontieres.fr

• **Horaires, tarifs, achat de titres de transport, liste des points de vente :**

Métrocars SA

4 rue du Ballon - BP 156,

68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 69 73 65,

télécopie : 03 89 69 38 03

www.distribus.com

Ouvert :

- du lundi au jeudi, de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 45
- le vendredi, de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 15
- le samedi, de 8 h 30 à 10 h 45.

D

Déchets

• **Demande ou échange de bacs, problème de ramassage, questions sur les déchets**

Service Environnement de la CC3F

Responsable : Florian Gutron

Immeuble Le Reflet, 9 Croisée des Lys, 68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 70 22 60,

Télécopie : 03 89 70 22 59

Mél. dechetsmenagers@cc-3frontieres.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (14 h-16 h 30 le vendredi).

• **Déchetteries**

Village-Neuf, 12 rue du Rhône, tél. 03 89 67 88 36

Ouverte aux particuliers et professionnels :
- lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Ouverte aux particuliers uniquement :
- samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Kembs, rue du Maréchal Foch, tél. 03 89 48 48 68

Ouverte aux particuliers uniquement :
- lundi et mercredi, de 9 h à 12 h
- samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

• **Mini-déchetteries**

Ouvertes uniquement aux particuliers

Merci de sortir vos bacs sur la voie publique pour 6 h le matin (5 h en été) ou la veille au soir.

En cas de jour férié, le rattrapage de la collecte a lieu le mercredi de la même semaine.

Le nettoyage des bacs est à votre charge.

P

Pistes cyclables

Réseau de 25 km avec itinéraires nord-sud et connexion au réseau allemand par la Passerelle des Trois Pays à Huningue.

Carte à télécharger sur le site Internet de la CC3F (Rubrique « Domaines d'intervention », sous-rubrique « Tourisme ») ou disponible à l'Office de Tourisme.

P

Port de plaisance de Kembs

54 emplacements à louer pour le weekend, au mois ou à l'année (bateaux de 8 à 26 m).

• Location d'emplacements

Estelle Dallmer, capitainerie du port de plaisance, tél. 03 89 74 50 74, télécopie : 03 89 74 50 76

Mél. port.kembs@cc-3frontieres.fr

Ouverte les lundi et mardi matin et le vendredi toute la journée.

R

Relais assistantes maternelles

Saint-Louis

Maison de l'Enfance
Marguerite Seguin-Facchi
6 rue Vauban - Tél. 03 89 70 93 68 /
06 75 49 77 85, Mél.

seguin.marguerite@cc-3frontieres.fr
Huningue

Nef de la Petite Enfance
Isabelle Lucas
43, rue du Maréchal-Joffre
Tél. 03 89 70 93 69 / 06 75 49 77 83
Mél. lucas.isabelle@cc-3frontieres.fr

Accueil sur rendez-vous, du lundi au vendredi

• Permanences

Saint-Louis : mardi, de 13 h 30 à 16 h 30,
vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Huningue : jeudi, de 9 h à 11 h et de
14 h à 16 h.

En période scolaire uniquement

Mairie de Bartenheim, tél. 03 89 70 76 00
1^{er} et 3^e mardi de 10 h à 12 h

Mairie de Kembs, tél. 03 89 48 37 05
2^e mardi de 14 h à 16 h
4^e mardi de 15 h à 17 h

Mairie de Rosenau, tél. 03 89 68 31 30
3^e mardi de 14 h à 16 h.

S

Sport

• Piscine couverte à Village-Neuf

1 070 m² de plans d'eau avec un bassin sportif, un bassin de nage, un bassin d'apprentissage et une pataugeoire. Un espace de remise en forme avec hammam, sauna, espace de détente, terrasse extérieure.

Contact : Bernard Marin et Daniel Choquet,
77 rue de Michelfelden, 68128 Village-Neuf
Tél. 03 89 67 13 41

piscine.couverte@cc-3frontieres.fr

• Centre nautique Pierre-de-Coubertin à Saint-Louis

Bassin de natation (50 m x 20 m), bassin de loisirs (1 000 m²) avec toboggan, pataugeoire (150 m²).

Contact : Christophe Jaegy
4, rue Saint-Exupéry, 68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 67 11 21. Ouvert :

- en mai et juin : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h à 19 h30 ;
- le mercredi, de 10 h à 19 h 30 ; les samedi et dimanche, de 10 h à 20 h
- en juillet et août : du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h 30 ; les samedi et dimanche, de 9 h à 20 h.

• COSEC et mur d'escalade

Salle de sport ouverte pendant l'année scolaire aux élèves en journée, aux associations en soirée. Dans l'enceinte du COSEC, 250 m² aménagés pour l'escalade, 5 zones de difficulté. Accessible aux groupes scolaires et associations.

Service des Sports de la CC3F au COSEC

Responsable : Manuel Schuller
79 rue de Michelfelden,
68128 Village-Neuf - Tél. 03 89 67 72 10
sport@cc-3frontieres.fr

T

Tourisme

Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis / Huningue- Région des Trois Frontières

Maison de Haute-Alsace
81 rue Vauban, 68128 Village-Neuf
Tél. 03 89 70 04 49,
télécopie : 03 89 67 30 80
Mél. info@alsace-cotesud.com
Site Internet : www.alsace-cotesud.com
Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le mardi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Fermé les jours fériés et dimanches.

Les mots d'ici

Calligraphie par Denise Lach

Rossiisa

(en allemand : Hufeisen)

Le fer à cheval est présent sur les armoiries de Kembs où était installé un relais de chevaux.

Il était censé porter bonheur s'il était accroché avec l'ouverture vers le haut et éloigner les mauvais esprits s'il était suspendu avec l'ouverture vers le bas, au-dessus des portes ou des cheminées. En effet, ni le diable ni les esprits mauvais ne pouvaient passer sous un arc de fer...

Quelques expressions :

- « a Rossiisa brengt Gleck »
- « s'hett amol a Blenda a Rossiisa gfounda ».

Communauté de Communes des Trois Frontières

Place de l'Hôtel de Ville - BP 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél. 03 89 70 90 70

Télécopie : 03 89 70 90 85

Mél. direction@cc-3frontieres.fr

Site Internet : www.cc-3frontieres.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi :
de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h,
16 h 30 le vendredi.